



## EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N° 10/2020

En séance du 3 juin 2020 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

### 1. COMPTES 2019 DE LA MUNICIPALITE, DU SEO ET DE LA BOURGEOISIE

Le Conseil valide les comptes 2019 de la Municipalité, du Service électrique et de la Bourgeoisie.

### 2. RAPPORT DE LA COMMISSION CONSTRUCTIONS & PATRIMOINE (Président : Urbain Gaillard)

- **Nouvelles constructions, transformations, rénovations, démolitions et autorisations simples** : Le Conseil traite les dossiers suivants : Pasche Isabelle pour la réhabilitation d'une grange en hébergement touristique aux Arlaches / Formaz Pierre-Marie pour la réfection de la toiture à Reppaz / Pic Raphaël pour la rénovation et transformation d'une grange en habitation avec pose de capteurs solaires à Souallex / Rausis Laurence et Joachim pour l'aménagement d'une couverture de terrasse à Orsières / Herold Juerg pour la transformation du vide sanitaire en une surface technique, rangement et cave, création d'un escalier et d'une porte d'accès au sous-sol en façade Est à Praz-de-Fort / Di Natale Vincent pour la pose d'une cheminée cuivre en façade du réduit pour chaudière à bois à Praz-de-Fort / Hôtel Edelweiss la Fouly Sàrl pour la construction d'un local à ski côté Nord à la Fouly / De Kalbermatten Catherine pour la réfection de la toiture avec isolation à Champex-Lac / Rausis Patrick pour la transformation des combles du bâtiment en habitation et création de vélux à Orsières / Lattion Pierre-Yves pour la construction d'un sas d'entrée non chauffé à la Fouly / Rosier Céline et Guillaume pour la démolition de la grange existante et construction d'une résidence principale à Prassurny / BTB SA pour la transformation de la PPE 22'472 en habitation à Orsières / Sarrasin Gisèle par Sarrasin Joël pour la construction d'un réduit sans autorisation à Commeire / Sarrasin Eric, Sylviane et Joël et Soldani Corinne pour la construction d'un réduit sans autorisation à Commeire.
- **Permis d'habiter et d'exploiter** : Le Conseil traite le dossier suivant : AL Electricité SA pour la transformation d'une grange en habitation à Orsières.

### 3. DIVERS

- **Assemblée primaire** : Le Conseil arrête la date de la prochaine assemblée primaire, reportée pour des raisons sanitaires liées à la COVID-19. Celle-ci aura lieu le 26 août 2020 à 19h30.
- **Ruelle de la Forge – réfection** : Le Conseil adjuge les travaux de génie-civil à l'entreprise Pétricioli Constructions SA pour un montant de Fr. 99'464.70 TTC et les travaux de bitume à SABECO SA pour un montant de Fr. 23'969.40 TTC.
- **Zone artisanale Sous-le-Bay / aménagement** : Le Conseil adjuge les travaux de génie-civil à l'entreprise Charly Lovey SA pour un montant de Fr. 296'933.60 TTC.
- **Fermeture des chantiers** : Le Conseil décide de la fermeture des chantiers du 27 juillet 2020 le matin au 17 août 2020 dans les stations de Champex-Lac et La Fouly le matin pour les travaux détaillés dans le bulletin officiel du 12 juin 2020.

Séance levée à 20h15

Orsières, le 26.06.2020

L'Administration communale